Recherche



Historique

Accueil

SPUL

Bureau 3339

Université Laval

2325, rue de l'Université

Pavillon Alphonse-Designatins

Québec, Canada G1V 0A6

Téléphone: 418.656.2955 Télécopieur : 418.656.5377

spul@spul.ulaval.ca

Services aux membres

FAQ Publications

Liens

Le 35^e du SPUL »»

COMMUNICATEUR CIVIQUE

Organisation

Le porte-voix des professeures et professeurs de l'Université Laval

Le communicateur civique est un membre du Conseil syndical. Les informations qu'il communique dans ses chroniques ont pour but de favoriser la participation dynamique des membres à la vie démocratique du SPUL. Il rend compte des débats touchant les fonctions professorales à l'Université Laval et à l'extérieur. Il exprime également les préoccupations des professeures et professeurs en lien avec leurs activités professionnelles.

Le communicateur civique remplit ces objectifs et exerce sa fonction à titre de professeur, membre du SPUL. Les opinions exprimées dans cette page sont les siennes ou celles de leur auteur.

Éditions précédentes >>>

Message du communicateur civique

Convention collective

Vous avez un aspect original et novateur à faire connaître de votre année d'étude et de recherche (AER), signalez-le moi par courriel. Je le mettrai en valeur dans cette chronique.

Jacques Rivet >>>

Été 2013 – Numéro 29



SÉANCE DU 11 JUIN 2013 - CONSEIL UNIVERSITAIRE

La Commission des affaires étudiantes évalue la qualité de vie des étudiants

Les membres du Conseil universitaire ont approuvé l'avis de la Commission des affaires étudiantes

intitulé «Agir pour améliorer la qualité de vie ainsi que la santé globale des étudiants de l'Université Laval», document où il est précisé que «le genre masculin est utilisé sans aucune discrimination uniquement pour alléger le texte.» Celui-ci contient 13 «Pistes d'action» sous forme de recommandations touchant le milieu de vie, l'environnement socioculturel et l'environnement humain. Son président, le professeur Éric Philippe, a particulièrement souligné l'objectif de «diminuer les irritants pouvant engendrer des stress négatifs» chez la population étudiante. Au plan de l'amélioration de la communication de l'information auprès de cette population, l'avis suggère l'instauration d'un guichet unique regroupant une dizaine de services dont l'accès à chacun est jugé «compliqué pour les étudiants». Quant au site web de l'université, il est recommandé qu'il réponde davantage aux vrais besoins des étudiants en distinguant son volet 'promotion' de son volet 'communication interne'. Quelques données statistiques ont été portées à l'attention des membres du CU dont les suivantes : des

ou beaucoup stressés alors que 42,53 % s'estiment moyennement stressés selon une période de fréquence variable. Ce sont les études qui les stressent grandement dans les trois cycles, à savoir 93,02 % d'entre eux au 1er cycle, 86,98 % au 2e cycle et 87,67 % au 3e cycle. Parmi les autres sources de stress, 47,97 % des étudiants l'attribuent à leurs finances personnelles, 40,08 % à leur emploi et 21,82 % à leur milieu familial. La Commission a aussi cerné le niveau de solitude ressenti en mettant l'accent sur «les 16,41 %

7200 répondants (21 %) de l'enquête de la Commission, 37,8 % des sujets se considèrent passablement

propos, ceux-ci identifient deux causes majeures pour l'expliquer : le peu d'affinité avec les confrères et consoeurs de leur programme et leur timidité personnelle. La professeure Chantal Jeanrie de la Faculté des sciences de l'éducation déplore que la Commission ait ignoré les opinions d'experts de l'Université alors que, par exemple, «à sa faculté, plusieurs auraient pu

d'étudiants (de 1er cycle) qui se sentent isolés, ce qui représente plus de 5000 d'entre eux». À ce

être consultés sur le problème étudié.» Par ailleurs, la professeure Florence Piron considère que le problème de la prise excessive de médicaments par les étudiants et les étudiantes aurait dû faire aussi l'objet de l'enquête de la Commission. Les nouveaux profils «recherche» et «distinction»

Lors de la séance du 11 juin dernier, le Conseil universitaire a de plus créé deux nouveaux profils de formation universitaire de 1er cycle : le Profil Recherche et le Profil Distinction. L'objectif général du Profil Recherche est de donner aux étudiants inscrits dans les programmes de baccalauréat et de doctorat de 1er cycle la possibilité d'intégrer à leurs études des connaissances et des habiletés relatives à l'initiation à la recherche. Alors que l'objectif général du Profil Distinction est d'accélérer la formation des étudiants de 1er cycle par la participation active à un projet de recherche supervisé et en suivant des cours de base de 2e cycle ou en suivant des cours de base de 2e cycle uniquement, dans le cadre de programmes professionnels.

À ce propos, le débat s'est concentré sur l'appellation officielle respective des deux profils, particulièrement à la suite de l'intervention du professeur Robert Beauregard, doyen de la Faculté de foresterie, de géographie et de géomatique. Ce dernier a fait remarquer que le Profil Recherche ne conduit pas nécessairement à une formation supérieure en recherche et que le Profil Distinction a précisément comme objectif de le faire. Pourtant, souligne-t-il en substance, le premier profil porte l'appellation «Recherche» bien qu'il n'y conduise pas nécessairement et le deuxième profil, orienté spécifiquement vers la recherche, est appelé «Distinction». Il est donc d'opinion que ces profils sont inadéquatement nommés. Et interrogé sur le sujet à la pause de la présente séance, il évoque l'hypothèse que ces profils pourraient être plus judicieusement renommés «Profil Distinction-recherche» pour le premier et «Profil Recherche» pour le deuxième; ce qui, en toute logique, annoncerait dans quel profil se situe véritablement une propédeutique à une formation de 2e cycle en recherche. La création de ces deux profils a été autorisée par le CU selon la dénomination respective proposée par la Commission des études. Mais des discussions de coulisse à ladite pause entre certains membres laissent croire que le sujet pourrait revenir à une prochaine séance à la suite de l'expérience pédagogique découlant de la mise en route sur une courte période de ces profils.

suivent ce type d'innovation pédagogique. Elle note que «les comités de programme sont de plus en plus surchargés de travail» laissant entendre que la création de ces profils allait dans ce sens. La professeure Florence Piron exprime alors son enthousiasme pour cette innovation et affirme avoir pris connaissance d'une initiative semblable lors d'une toute récente mission à l'Université d'État d'Haïti. Elle témoigne : «Un professeur a lancé, il y a dix ans, le Collectif des universitaires citoyens. Le but était d'initier des finissants du baccalauréat à la recherche scientifique en leur faisant réaliser de petits projets de recherche en équipe. La plupart de ces étudiants et étudiantes sont maintenant en maîtrise, dont l'une à l'Université Laval avec une bourse du leadership scientifique.» **EN BREF**

Intervenant durant le débat, la professeure Chantal Jeanrie souhaite que les ressources appropriées

- Le Centre de recherche sur les propriétés de l'interface et la catalyse (CERPIC) a perdu son statut de centre de recherche reconnu, les membres du CU acceptant à 34 en faveur, 2 contre et 3 abstentions la recommandation de la Commission de la recherche en ce sens; Le Centre de recherche en aménagement et développement (CRAD) a vu son statut de centre de recherche
- reconnu renouvelé pour les cinq prochaines années; Les programmes de maîtrise et de doctorat en sols et environnement ont été positivement évalués à 43 en faveur,
- 1 voix contre et 1 abstention; Une nouvelle règle de contingentement vise particulièrement les étudiants et étudiantes qui, refusés en médecine, entreprennent des études dans des programmes des sciences de la santé dans le but de poser à nouveau leur candidature à la Faculté de médecine. Désormais, ces personnes devront avoir complété au moins
 - 45 crédits dans ces programmes avant de pouvoir le faire. Par ailleurs, le pourcentage de candidatures provenant du niveau collégial passe de 55 % à 60 % de toutes les candidatures en médecine. Ces nouvelles dispositions entreront en vigueur à l'automne 2015. Jacques Rivet, cc

Vingt fois sur le métier...



En 2011, l'École de psychologie de l'Université Laval célébrait le 50^e anniversaire de sa fondation. Pour l'occasion, il a notamment été convenu que soit organisée une série de conférences auxquelles pouvait

assister gratuitement l'ensemble de la population. Ces conférences ont eu lieu sur le campus de l'Université Laval lors du dernier samedi après-midi de chaque mois, de janvier à avril puis de septembre à novembre. Ces conférences, pour la plupart disponibles sur le site de l'École de psychologie (http://www.psy.ulaval.ca/?pid=1394), avaient pour but de renseigner le public à propos de thèmes qui sont habituellement au cœur des préoccupations quotidiennes des gens et avaient été offertes par des professeurs de l'École, qu'ils soient encore actifs ou à la retraite.

pouvoir se référer à une source fiable, plusieurs conférenciers ont accepté de prendre en charge la rédaction d'un chapitre basé sur leur conférence. M. Denis Dion, directeur général des Presses de l'Université Laval (PUL), a bien voulu publier l'ouvrage intitulé « La psychologie au quotidien » (http://www.pulaval.com/catalogue/psychologie-quotidien-9852.html). Dans cet ouvrage, disponible depuis janvier 2013, on trouve des conseils pratiques sur de nombreux sujets comme l'insomnie, le jeu pathologique, l'anxiété, la démence, le cancer, l'attachement et les relations de couples. À l'heure où tant

Devant l'enthousiasme suscité par ces conférences et le besoin manifeste de certaines personnes de

de psychologie populaire sévit dans les médias, cet ouvrage collectif a pour principale caractéristique d'offrir des synthèses à jour, écrites par des experts. Ces synthèses sont rédigées de manière à ce que le lecteur puisse en tirer des bénéfices immédiats, notamment en étant dirigé vers les sources de renseignements ou d'aide les plus appropriées. Parce que j'avais été chargé d'organiser les conférences, j'ai aussi été amené à coordonner les efforts de mes collègues qui allaient mener à la publication du livre. Tout ce cheminement m'a donné une occasion comme on n'en a rarement de voir à l'œuvre quelques-uns de mes collègues d'un peu plus près. Dans plusieurs cas, j'ai pu découvrir les qualités d'orateurs de certains de mes collègues et leur manière habile d'amener les gens à comprendre ; dans d'autres cas, ce sont leurs qualités pour la rédaction que j'ai pu apprécier et aussi leur professionnalisme et leur souci d'honorer leur engagement. Il faut rappeler ici qu'aucun conférencier n'était rémunéré ; aussi, personne ne touchera un sou pour la rédaction de son

célébrations du 50e anniversaire de l'École de psychologie, M. Kègle avait reçu un doctorat honoris causa de l'Université Laval. C'est sous la présidence de M. Aurèle Saint-Yves, prêtre et fier membre du SPUL, que les Fêtes du 50e anniversaire de l'Ecole ont eu lieu. Aurèle était toujours en fonction à titre de professeur lorsqu'en août 2012, il s'est éteint à l'âge de 77 ans. « La psychologie au quotidien » est dédié à la mémoire de notre regretté collègue. Donner son 110 %

chapitre, les redevances étant cédées à la Fondation Gilles Kègle. Rappelons que dans le cadre des

Il s'avère qu'en 2012, j'ai aussi publié un ouvrage intitulé « Le hockey vu du divan », également paru aux PUL. Les deux livres n'ont à proprement parler aucun rapport entre eux, et ne sont pas non plus liés à mes occupations de professeur et chercheur en psychologie expérimentale. Par contre, les deux livres ont en commun un souci de renseigner le public et de lui faire bénéficier de l'esprit critique que n'importe quel professeur investi dans la vie universitaire finit par développer.

Sur un plan plus personnel, l'ouvrage sur le hockey est probablement aussi le fruit d'un désir d'exploiter des ressources latentes en moi (le cumul de connaissances et de réflexions sur le hockey depuis plusieurs décennies), d'un désir d'écrire en dehors du strict cadre scientifique auquel nous sommes toujours contraints, et d'un désir d'appliquer mon esprit à des questions plus concrètes que celles qu'exige la réflexion sur les mécanismes fondamentaux du cerveau ou du comportement (plus spécifiquement ceux liés au temps psychologique, dans mon cas).

Le plus difficile avec ce livre, finalement, aura été de me donner la permission de l'écrire, de ne plus attendre la retraite pour le faire, d'accepter de mettre une part de mes ressources cognitives au service du loisir plutôt qu'au service de quelques articles hermétiques de plus ou de quelque demande de subvention que j'aurais pu faire à la place. Voilà, je me suis autorisé à ne donner que « mon 100 % » au travail, gardant le 10 % d'excès pour les loisirs! De quoi parle ce livre? Du hockey de la LNH et de son histoire. Mais comme me l'ont fait remarquer certains lecteurs, ce serait une erreur de n'y voir qu'un livre sur le hockey. Il s'agit aussi d'un livre sur les

valeurs, d'un livre de psychologie puisque des thèmes comme la violence, la superstition ou le

développement personnel y sont abordés. Pour en savoir plus long sur « Le hockey vu du divan », une description plus détaillée est accessible sur YouTube (youtube.com/watch?v=Th4gWaS0P4k). "OYEZ! OYEZ! OYEZ!"

Faites parvenir vos réactions et commentaires au communicateur civique à son adresse de courriel :

communicateur.civique@spul.ulaval.ca

Modifier cette page.

2013 © Tous droits réservés. Syndicat des professeurs et professeures de l'Université Laval

Les images du site sont tirées de photos prises par James Everett | Réalisation : iXmédia